

APPROFONDISSEMENT « GRANDS JEUX ET VEILLÉES »

La Direction Jeunesse et la Direction de la Scolarité et accueils de loisirs éducatifs te proposent une session d'approfondissement BAFA, troisième partie permettant l'obtention du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur.

Tu es au bout du chemin vers le monde de l'animation. Il s'agit d'une formation théorique, proche de la formation générale dans son organisation, mais qui résulte d'un choix de ta part sur le thème abordé durant la semaine ou la qualification choisie.

L'approfondissement thématique « Grands jeux et veillées », d'une durée de 6 jours, permet de faire le bilan des étapes précédentes, de découvrir et pratiquer des activités sous différentes formes. Le but, à la fin de la session, est de te permettre de créer un inventaire de jeux te permettant de concevoir, mettre en place et animer ces moments forts et complets que sont les grandes animations et les veillées.

Tu auras durant la formation accès à une bibliothèque numérique.

Cette formation sera co-organisée avec l'association VVL (Vacances Voyages Loisirs) sur la thématique *Grands jeux et veillées*. Le jeu est fondamental pour l'enfant, pour son développement et son bien-être. Il découvre, expérimente et apprend seul ou avec les autres. Toutes sortes de jeux existent : coopératifs, traditionnels, sportifs, d'intérieur, d'extérieur, grands jeux pour partir à l'aventure...

Une évaluation préalable à la participation au stage sera menée par la Direction Jeunesse et le service ATSL pour évaluer ton implication dans le projet.



INSCRIPTIONS

Jusqu'au 22 novembre 2024 à la Maison de la jeunesse
3/5 rue Raspail - 01 49 60 25 10 ou 01 49 60 25 32

Formulaire sur place ou téléchargeable
sur le site de la ville ivry94.fr

Confirmation de l'inscription : à partir du 2 décembre

Les familles qui n'auraient pas soldé les frais des précédents stages sont invitées à le faire avant de procéder à toute nouvelle demande d'inscription.

La Ville a mis en place pour toutes les activités et services proposés, un tarif proportionnel aux ressources. Le calcul du quotient familial permet de payer le stage en fonction du revenu familial.

Pour faire calculer votre quotient familial (obligatoire avant toute inscription à une session BAFA) et/ou connaître le montant de votre facture, le service Pôle Familles se tient à votre disposition au 37 rue Saint-Just, uniquement sur rendez-vous.

Prenez rendez-vous en ligne : pole.familles@ivry94.fr
ou par téléphone au 01 49 60 24 03.

Pour les mineurs, les inscriptions devront être faites uniquement par le responsable légal de l'enfant (mère, père ou tuteur) car des documents seront à signer sur place à la Direction Jeunesse (3/5 rue Raspail - 01 49 60 25 10 / 25 32).

Tu devras impérativement te munir des photocopies des documents suivants :

- Attestation de sécurité sociale
- Calcul du quotient familial
- Appréciations des stages précédents
- Autorisation parentale pour les mineurs

Seuls les dossiers complets seront acceptés.

Le stage se déroulera au Petit Robespierre,
de 9h à 18h + la soirée veillée jusqu'à 21h.

Les repas du midi sont pris en charge,
excepté le week-end.
Prévoir son repas pour samedi et dimanche midi.

Renseignements concernant la/le jeune ou l'autorité parentale (pour le/la participant·e)

NOM, PRÉNOM

Genre : Féminin Masculin Autre Âge :

Situation : Lycéen·ne Étudiant·e En emploi En recherche d'emploi Autre

	Parent 1 ou tuteur·rice	Parent 2 ou tuteur·rice	Jeune majeur·e
Nom (en majuscules)			
Prénom			
Adresse (n° rue, bât., appt., ville)			
Tél. domicile			
Tél. professionnel			
Tél. portable			
Courriel			
N° de sécurité sociale dont dépend la/le jeune			

Pass Navigo : OUI NON Disponible du 26 au 31 décembre OUI NON

Numéro de BAFA (obligatoire) :

JE, SOUSSIGNÉ·E :

- Déclare avoir pris connaissance des conditions générales d'inscription et de facturation du stage indiquées dans ce document.
- M'engage à participer à l'intégralité de la formation.

Signature(s) obligatoire(s)

Stagiaire

Parent ou tuteur légal pour les mineurs